

LES MONTEURS ASSOCIÉS

Enquête sur les revenus des monteurs

Vous êtes :

un homme

une femme

Fonction :

chef monteur

chef monteur son

assistant monteur

majoritairement chef monteur

majoritairement assistant monteur

Commentaire libre :

Années d'expérience :

De 2008 à 2012 vous avez travaillé majoritairement :

pour le cinéma

pour la télévision

pour l'audiovisuel en général (films institutionnels, internet, bonus DVD, etc.)

indifféremment dans tous les secteurs

Commentaire libre :

Vos revenus de 2008 à 2012 (d'après vos déclarations de revenus ou avis d'imposition)

• Salaires (y compris les Congés Spectacles) :

2008 2009 2010 2011 2012

N.B. : les droits d'auteur ne sont pas considérés comme des salaires.

• **Pôle emploi :**

2008 2009 2010 2011 2012

Ces revenus comprennent-ils des rémunérations hors montage ?

Non

Oui, marginalement (moins d'un mois [1/12ème] de vos revenus par an en moyenne)

Oui, significativement (plus d'un mois [1/12ème] de vos revenus par an en moyenne)

Avez-vous eu au cours de cette période des revenus en tant qu'auto-entrepreneur ?

Non

Oui, en plus des salaires

Oui, c'est l'intégralité de vos revenus

Commentaire libre sur l'ensemble des questions relatives aux revenus :

Si vous souhaitez ajouter d'autres commentaires, faites le dans le champ ci-dessous :

Si vous rencontrez des difficultés à remplir ce questionnaire, vous pouvez interroger les bulles d'aide, précisez vos réponses en utilisant les champs « Commentaire libre » ou bien [nous écrire](#).

Merci de relire attentivement ce questionnaire avant de le valider.